

La FCPE

1^{ère} association de parents d'élèves

La FCPE est l'association de parents d'élèves de l'enseignement public la plus représentative. Elle compte plus de 300 000 adhérents, 55 000 élus dans les écoles, collèges et lycées.



La FCPE met au cœur de son projet éducatif la défense de l'école publique pour qu'elle demeure la priorité des pouvoirs publics.

Adhérer à la FCPE, c'est être accompagné, agir collectivement, se former, s'informer et échanger.

Parmi nos victoires...

2016 Droit d'accès à la restauration scolaire pour tous les enfants.

Reconnaissance de la représentation de parents d'élèves. Un grand pas vers le statut parent (Décret 2016-1574).

2012 Pour une école inclusive, accueil des enfants à besoin spécifique.

2007 Campagne nationale de la FCPE sur le poids des cartables. Publication d'une circulaire reconnaissant qu'il s'agit d'une question de santé publique. (Circulaire n°2008-002 du 11 janvier 2008).

2006 La FCPE agit auprès des pouvoirs publics pour le droit des parents d'élèves. (Décret n°2006-935 du 28 juillet 2006 et circulaire n°2006-137 du 25 août 2006).



Année scolaire 2018-2019 - Création : BleuGraphic.com - Imprimerie : Invent - Tours

L'assurance scolaire est indispensable

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ?

La MAE et la FCPE œuvrent depuis leur création à la défense et au rayonnement de l'Enseignement Public et de l'Éducation Laïque pour la réussite de tous les élèves.

Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires depuis 1991, elles partagent les mêmes valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'égalité.

La MAE, N°1 de l'Assurance Scolaire, protège tous les enfants, quoi qu'il arrive, sans logique de profit.

Adhérez sur www.mae.fr



MON PREMIER ASSUREUR



Agissez pour le recyclage des papiers avec la FCPE et Ecofolio.

Parents, rejoignez la FCPE

1^{ère} association de parents d'élèves de l'École publique



Militer dans une fédération c'est se donner les moyens d'agir collectivement pour l'ensemble des élèves dans une structure reconnue nationalement. Parce qu'ensemble nous sommes plus forts pour nous faire entendre.



Prenez contact avec la FCPE

Bulletin d'adhésion à l'intérieur



Bulletin  au verso.
MON PREMIER ASSUREUR

Renseignements concernant l'adhésion⁽¹⁾

La FCPE n'est pas une association familiale.

L'adhésion est donc individuelle. Si les 2 parents souhaitent adhérer merci de compléter les infos ci-dessous et vous reporter à la partie "Je rejoins la FCPE".



Étiez-vous adhérents l'année dernière ? ☐ Oui ☐ Non

Les parents

Merci d'écrire lisiblement et en majuscule

Nom et prénom du parent adhérent 1 :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Mobile : _____

Conseil local de : _____

Année scolaire : 20..... / 20.....

Nom et prénom du parent adhérent 2 :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Mobile : _____

Les enfants



Nom / Prénom	Né(e) le	École / Collège/ Lycée	Classe	Commune de l'établissement

Je souhaite*

☐ Être candidat(e) au conseil d'école ☐ maternelle ☐ élémentaire

Nom de l'école : _____

☐ Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée)

Nom de l'établissement : _____

☐ Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle : _____

J'accepte de*

☐ Recevoir la lettre d'information électronique de la FCPE

☐ Participer aux activités du conseil local FCPE

* Cochez la case correspondante

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la Fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.

Je rejoins la FCPE

(adhésion en ligne <https://www.fcpe-adhesion.fr/028/adhesion>)

☐ Adhésion annuelle⁽²⁾ : _____ 21,00 €
(dont abonnement à La Revue des Parents, 3,35 € par an)

☐ Adhésion du second parent (uniquement si membre actif) : _____ 6,00 €

☐ Primo-adhésion : _____ 10,50 €

☐ Je cotise déjà auprès du conseil local de :

Précisez lequel : _____ 4,50 €

Je ne verse que la part locale : _____ 4,50 €

☐ Je soutiens le conseil local par un don de : _____ €

TOTAL À RÉGLER : _____ €

Signature 1

Signature 2

(2) Déduire 3,35 € si adhésion sans Revue des Parents.

LA REVUE DES PARENTS

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant (6 numéros par an) 3.35 € pour les adhérents – 6.00 € pour les non-adhérents.



Le règlement accompagné du bulletin complété doit être remis au conseil local ou à défaut à la FCPE départementale.

En remplissant cette adhésion je m'engage à promouvoir les valeurs de la FCPE et soutenir les actions engagées pour la défense de l'école publique.